

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 06 mars 2006

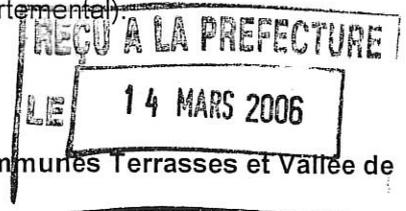
N° 2006-30

Nombre de délégués en exercice :	20	L'an deux mil six, le 06 mars 2006 à dix-sept heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	11	
Date de la convocation :	24 février 2006	

Présents : MM. ANDRIEU, ASTRUC, CAMBON, GARRIGUES, GUIRBAL, MASSAT, MOIGNARD, PLAGES, ROSET, SAUTEDE, STEIN.

Absents excusés : MM. COLLIN, DAGEN, DE MARSAC, EMPOCIELLO, MOUNIE, NONORGUES, QUÉREILHAC, ROUCOLLE, ROGER.

Assistaient à la séance : M. BONSANG (CdC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron),
MM. BARON et GINESTET (Syndicat Départemental).



OBJET : Cession d'un véhicule transféré de la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron.

Le Président précise qu'au titre des biens transférés dans le cadre du transfert de la compétence « Collecte » de la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron, figure un véhicule de type SAVIEM S62 – 3.5 T PTC.

Ce véhicule relativement ancien a été remplacé par un véhicule neuf en 2005 et la Communauté de Communes avait évoqué le principe de cession de celui-ci.

Le Président propose donc, en accord avec le souhait exprimé par la Communauté de Communes, de procéder à la cession de ce véhicule.

Compte tenu de la vétusté de ce matériel, il s'agit d'une cession « en l'état » et le prix pourrait être fixé à 250 €.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve les propositions du Président.

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE
DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU
REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE **14 MARS 2006**
ET DE SA PUBLICATION LE **14 MARS 2006**
Montauban, le **15 MARS 2006**

LE PRÉSIDENT,

Jean CAMBON

*Fait et délibéré,
les jour, mois et an que dessus,*

Le Président

Jean CAMBON

